

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 DECEMBRE 2023**

**DELIBERATION N°2023.00671**

**VŒU RELATIF À LA MISE À L'ABRI DES PERSONNES À LA RUE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 01 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 75

Nombre de pouvoirs : 27

Nombre de voix : 102

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Laura CINIERI

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, M. Bruno CHANGEAT, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, Mme Brigitte REGEFFE, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 19 décembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20231207-D20230067110

Date de mise en ligne : 19 décembre 2023

M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, Mme Marie-Christine THIVANT,  
M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,  
M. Abdelouahb BAKLI donne pouvoir à Mme Laura CINIÉRI,  
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Clémence QUELENNEC,  
Mme Audrey BERTHEAS donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,  
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,  
Mme Isabelle DUMESTRE donne pouvoir à Mme Laetitia VALENTIN,  
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,  
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Michel GANDILHON donne pouvoir à Mme Ingrid ARNAUD,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,  
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,  
M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. André CHARBONNIER,  
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,  
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,  
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,  
M. Gilles PERACHE donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,  
Mme Christel PFISTER donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,  
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,  
Mme Corinne SERVANTON donne pouvoir à Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Viviane COGNASSE,  
M. Jordan DA SILVA, M. Gabriel DE ALMEIDA, M. Fabrice DUCRET,  
M. Louis-Jean FONTBONNE, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,  
M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL,  
M. Marc PETIT, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,  
M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

## **DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 07 DECEMBRE 2023**

### **VŒU RELATIF A LA MISE A L'ABRI DES PERSONNES A LA RUE**

A l'attention de M. Patrice Vergriete, Ministre délégué au logement  
A l'attention de M. Alexandre Rochatte, Préfet de la Loire

La situation des personnes sans domicile est particulièrement préoccupante cette année, et encore plus particulièrement en ce début de saison hivernale. Les appels au 115 explosent partout en France. En tant qu'élu-es municipaux et communautaires, nous souhaitons vous interpeller sur la situation sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Depuis de nombreuses années, des solutions d'hébergement ne sont trouvées que pour une minorité des personnes ayant composé le 115 chaque jour. En 2022, seulement 25% des sollicitations du 115 obtenaient une réponse positive. Mais cette année, ce sont plus de 95% des appels qui restent sans solution, un taux jamais atteint. Depuis plusieurs mois, la situation se dégrade inexorablement. Des situations insupportables se multiplient, mettant à mal la santé physique et mentale des personnes à la rue, mais aussi des travailleurs sociaux et médicaux ainsi que des personnels éducatifs, qui se retrouvent face à des situations contraires aux principes essentiels de leurs professions.

La générosité dont font preuve les Ligériens ne peut masquer indéfiniment les manques. Les associations estiment qu'au moins 700 personnes seraient hébergées gracieusement par des habitant-es du département, dont plus de 80 enfants. C'est autant de places d'hébergement qui seraient nécessaires dans le département.

Lors du comité départemental de veille hivernale du 15 novembre, la Préfecture de la Loire a annoncé que la structure d'accueil d'urgence des Lauriers ne rouvrirait pas, faute de moyens. Ce sont donc 93 personnes qui ne pourront y trouver refuge cet hiver.

Les associations et collectifs n'ont pas les moyens de répondre aux immenses besoins sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Des communautés éducatives sont contraintes de mettre à l'abri par elle-même les familles d'enfants scolarisés dans leurs établissements, des travailleurs sociaux et médicaux n'ont d'autres solutions que de solliciter ces structures citoyennes pour apporter des solutions. Le déclenchement du Plan Grand Froid, lorsque les températures enregistrées ne dépasseront pas les -5° en journée, n'arrivera que bien trop tard, laissant craindre de nombreux drames.

C'est pourquoi les membres du Conseil de Saint-Etienne Métropole, réunis le 07 décembre 2023, demandent à l'Etat de débloquer les moyens financiers nécessaires et de les attribuer à la Préfecture de la Loire pour permettre aux opérateurs de l'Etat :

- de rouvrir au plus vite le centre d'accueil des Lauriers à Saint-Etienne,
- d'être en capacité de mettre en place des solutions d'hébergement d'urgence adaptées,
- de mettre à l'abri les personnes à la rue, sans attendre des conditions météorologiques exceptionnelles.

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line.

Laura CINIÉRI

La Deuxième Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Sylvie FAYOLLE